



Rentrée 2019- Transports scolaires

publié le 13/06/2019

Transports scolaires

Descriptif :

Le service des transports de la région Nouvelle Aquitaine met à disposition des familles un flyer (en pièce jointe) sur la procédure d'inscription. Les familles ont jusqu'au 20 juillet pour faire leur demande de carte afin que chaque enfant puisse bénéficier de son titre de transport le jour de la rentrée.

Passée cette date, les 15€ de frais d'inscription seront facturés.

Les inscriptions se font directement en ligne sur le site : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr ou [y télécharger l'imprimé](#).

Document joint

 flyer (PDF de 599.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.